

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 Janvier 2018

Membres présents : Mrs SAVOYE – DAUTUN – LAMURE - BULLIAT Mmes CHAVY - LORON - DEFNET –PRALUS – GUILLET - MAISONNEUVE Mrs PASCAL – PERRET - TOURNISSOUX – RINGUET -

Membres excusés : Mme PERRET – Mr RECOUDES

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier PASCAL

Après lecture le compte rendu de la séance du 6 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Demande de subvention
- 2) Travaux divers
- 3) Convention SATESE
- 4) Personnel communal
- 5) Questions diverses



1) Demande de subvention

Tour du Beaujolais

Monsieur DAUTUN donne lecture de la demande de subvention formulée par l'association du Weekend Beaujolais. Le Conseil Municipal souhaite avoir le bilan financier de 2017 avant de prendre une décision.

2) Travaux divers

2.1 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis du SYDER concernant la mise en place de 3 panneaux + lanternes solaires avec détecteur de présence sur le chemin entre la salle des sports et l'église. La charge pour la commune s'élève à la somme de 328 €/ an / 15 ans. Le Conseil Municipal donne son accord.

2.2 Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'un devis va être réalisé par l'entreprise MONNET pour la réfection de la toiture au-dessus du logement communal de Mr CHAPOLARD.

2.3 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal qu'il doit rencontrer les représentants du Cru Morgon afin de programmer des travaux d'étanchéité du caveau.

3) Convention SATESE

Monsieur DAUTUN expose au Conseil Municipal que la commune exerce la compétence d'assainissement collectif et qu'elle adhère au service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration proposé par le Département. Monsieur DAUTUN expose qu'il convient de signer une nouvelle convention avec le Département pour l'année 2018 afin de bénéficier de l'appui technique du Département. Le barème tarifaire pour l'année 2018 est fixé à la somme annuelle de 638€.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer ladite convention.

4) Personnel communal

Monsieur BULLIAT propose au conseil municipal de voir avec les communes de Lancié, Chiroubles et Corcelles en Beaujolais si elles ont un besoin de recrutement pour un garde champêtre.

5) Questions diverses

5.1 Mme LORON informe le Conseil Municipal que la cabane NINON sera installée dans l'aire de jeux du Parc.

5.2 Mr TOURNISSOUX informe le Conseil Municipal que Mr GRAVALON Aurélien propose d'effectuer la réfection du chemin rural qui va de la VC n°204 à sa propriété, avec du rabotage. Il demande si la commune peut prendre en charge les matériaux. Le Conseil Municipal donne son accord.

5.3 Mr BULLIAT informe le Conseil Municipal qu'une visite de l'hypercentre est prévue le jeudi 11 janvier avec le maître d'œuvre.

5.4 Mr BULLIAT informe le Conseil Municipal qu'une rencontre entre le SDMIS, la commune de Chiroubles et les sapeurs-pompiers a eu lieu en décembre afin de connaître l'avancement du dossier pour la construction de la caserne.

5.5 Mr DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal de la demande formulée par les 40 ans de la classe en 8 de Belleville concernant la location de la 1^{ère} partie de la salle des fêtes le dimanche 25 février 2018 de 19h à 22h. Après délibération le Conseil Municipal (8 Pour, 5 Abstentions et 1 Contre) accepte de leur louer la 1^{ère} partie de la salle des fêtes pour un montant de 200€.

5.6 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que les vœux de la CCSB auront lieu le Jeudi 25 Janvier 2018 à 18h45 à St Jean d'ardières.

5.7 Prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Mercredi 7 Février 2018 à 20h15.
- Mercredi 4 Avril 2018 à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.